

LE CENTRE FRANÇAIS DE DROIT COMPARÉ

vous invite à la Table Ronde sur

LA FINANCE ISLAMIQUE : L'AUTRE FINANCE

Le jeudi 19 juin 2008, de 17 à 20 heures

au cabinet Gide Loyrette Nouel A.A.R.P.I., 28 cours Albert 1er, 75008 Paris

Présentation, **Gérard BRAYER**, juriste de banque
Présidence du professeur **Georges KHAIRALLAH** (Université Paris II Panthéon-Assas)

I. DIFFÉRENCE

Charia et finance

Le droit islamique fondement d'une finance alternative reposant sur l'économie réelle
et le partage du risque

Dahmane BEN ABDERRAHMANE, avocat, Paris

L'offre de la finance islamique

Les instruments, Les acteurs
Nicolas HARDY, Analyste Crédit, Standard & Poor's

II. COEXISTENCE

L'intégration dans le système juridique et réglementaire français

Gilles SAINT MARC, avocat associé Gide Loyrette Nouel Paris
Guillaume TABOURIN, chef du Service des études juridiques, Commission Bancaire

Les perspectives

Les marchés de la finance islamique
Zoubeir BEN TERDEYET, PDG Isla Invest
Point de vue des banques
Estelle BRACK, Relations internationales, Fédération Bancaire Française
La faute de l'incertitude (Propos d'un juriste d'entreprise autour de la finance islamique
Didier LAMÉTHE, secrétaire général EDF International

Inscriptions : Centre français de droit comparé
Fax : 01 44 39 86 28 – E-Mail cfdc@legiscompare.com